

Barème tarifaire

Réparation/remplacement

BLADE peut être amené à facturer à l'Utilisateur des frais de réparation ou de remplacement dans le cadre d'un dysfonctionnement ou d'une anomalie du Terminal et/ou de ses accessoires. **Dans le cas où le dysfonctionnement ou l'anomalie du Terminal et/ou de ses accessoires entre dans le cadre des garanties consenties à l'Utilisateur, BLADE supportera tous les frais de réparation ou de remplacement, ainsi que les frais de transport.**

Type de dommages	Tarif TTC
Expédition d'un nouveau câble HDMI ou d'une nouvelle alimentation	20€, frais de port inclus
Diagnostic impossible - Renvoi d'un boîtier	79€, frais de port inclus
Remplacement d'un élément du Terminal hors carte mère	79€, frais de port inclus
Réparation ou remplacement de la carte mère	120€, frais de port inclus

Résiliation*/rétractation

Dans le cadre d'une résiliation ou d'une rétractation, BLADE peut être amené à facturer à l'Utilisateur des frais de réparation ou de non restitution s'il s'avère que le Terminal et/ou ses accessoires n'ont pas été restitués ou qu'ils présentent un dysfonctionnement ou une anomalie.

L'état du Terminal et/ou ses accessoires s'entendent comme l'état une fois remis à BLADE ou au tiers agissant pour le compte de BLADE. Tous les dommages résultant du transport dans de mauvaises conditions sont à la charge de l'Utilisateur. Il appartient à l'Utilisateur de s'assurer du bon emballage et de la protection du Terminal et/ou de ses accessoires lors du transport, charge à lui de se retourner contre le transporteur en cas de dommage survenu pendant le transport.

Dans le cadre d'une rétractation, l'état du Terminal et/ou de ses accessoires et la responsabilité de l'Utilisateur seront appréciés en fonction des critères légaux tels que décrit dans les Conditions Générales d'Utilisation.

Type de dommages	Tarif TTC
Non-restitution des câbles (HDMI et/ou alimentation)**	20€
Remplacement d'un élément du Terminal hors carte mère	59€
Dommage de la carte mère	120€
Non-restitution du Terminal	179€

* Dans le cadre d'une résiliation, l'Utilisateur n'a pas à restituer le Terminal et ses accessoires s'il a procédé à un achat de ces derniers.

**Excepté pour les boîtiers dits « martiens » expédiés en avril et juin 2017.